

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TOURISME
MARDI 13 OCTOBRE 2009**

Présents : Mme Guillou, Mme Florence Millet, Mme Faure, Mme Chassaing, Mme Bensadoun, Mme Michelin, M. Plas, M. Hayma, M. Boguet, M. Nadalon

Excusés : Mme Redon, M. Magot, M. Fournet

En italique, des points d'information complétés depuis la réunion

STATION DE SPORTS DE PLEINE NATURE :

Rappel du concept : label du Conseil Général, cette démarche permet à la fois d'améliorer l'offre de sports de pleine nature et de structurer sa commercialisation à destination des touristes, des locaux et des organismes de pratiquants. Les territoires des Communautés de Commune d'Ussel-Meymac, Treignac (station existante), Eygurande et Millevaches au Cœur ainsi que la commune d'Ussel font l'objet d'une réflexion animée par le Conseil Général et le Parc. La commission Tourisme a désigné deux délégués et deux suppléants au comité de pilotage (Ms Fournet et Nadalon – Mme Bauvy et M. Plas).

Etat d'avancement du projet : la première réunion a eu lieu le vendredi 9 octobre. La phase de pré-étude a permis d'identifier les bourgs-centres, les sites de pratique et prestataires et les hébergements. Trois hypothèses de scénarii ont été définies. La première associe le canton de Bugeat avec la base de Treignac et le canton de Sornac avec ceux d'Ussel, Meymac et Eygurande. La deuxième associe la communauté de communes à la base de Treignac et celles d'Ussel- Meymac et Eygurande avec la base de Neuvic. La commission préférerait que la communauté se positionne comme un territoire « Plateau de Millevaches » à considérer dans son ensemble entitaire.

Le troisième scénario qui considère le territoire des 4 communautés dans son ensemble a été écarté lors de la réunion du 9 pour une raison de dimension; cependant, des liens étroits entre les structures permettront de développer une logique d'aménagement et de mutualisation des moyens humains suivant les activités à développer.

En complément, le Centre Sportif ne se positionnera pas comme animateur d'une station mais comme un prestataire classique d'hébergement pouvant proposer des séjours « clefs en main » avec d'autres prestataires.

Suite du projet : il est proposé de présenter cette phase d'étude lors du prochain conseil (*vraisemblablement le 4 décembre*).

SITE DES CARS :

Fréquentation : 4 700 visiteurs comptabilisés par les guides les après-midi en juillet-août (contre 3 800 en 2008 et 4 600 en 2007)

Spectacle « Hommage théâtrale à Marius Vazeilles » :

Budget prévisionnel 25 à 30 000 euros - Obtenu : 9 000 euros

(PNR + Conseil Régional : 4 000 euros – Conseil Général : 2 000 euros – ONF : 1500 euros - Crédit Agricole : 500 euros - Fondation Vazeilles : 1 000 euros)

Afin notamment de ne pas perdre les aides obtenues, il sera proposé au prochain Conseil de redéfinir le projet artistique (lecture d'écrits de Marius Vazeilles, avec des pauses musicales...) avec une enveloppe budgétaire de 12 000 euros avec 2/3 représentations dans l'été.

Validé lors du conseil du 17 novembre

Etude paysagère : réunion le jeudi 15 octobre à l'initiative du Conseil Général. La demande pour des toilettes a été faite.

Le Conseil Général va chiffrer une intervention pour 2010.

Expo photo « Patrick Fabre » : demande de la Maison de l'Arbre de Chamberet pour l'été 2010. Le Conseil se positionnera sous réserve que d'autres communes de la Communauté n'en fassent pas la demande pour la même période.

Au 31 octobre, aucune demande n'a été faite par nos communes. Accord a été donné à Chamberet.

FETE DES SOURCES : proposition de reconduction en 2010 validé par le Conseil Communautaire. Le comité de pilotage (Mmes Faure, Chassaing et Millet) est reconduit.

RETRouvANCE : les travaux sont en cours. L'ouverture à la location classique en gîte est prévue en 2010 et le produit Randonnée sera commercialisé à partir de 2011.

BAIGNADE :

Fréquentation : 5 700 baigneurs (3 100 à Viam – 1 500 à Sornac et 1 150 à Tarnac)

Investissement : goudronnage d'accès au poste de secours de Viam réalisé – Aménagement de la plage: en attente de l'autorisation d'EDF puis de la DRIRE.

Soutien à la formation des Maîtres-Nageurs : il sera proposé de prendre en charge les frais de formation des maîtres-nageurs, sous réserve que ces derniers s'engagent à surveiller nos baignades durant deux mois. Le versement s'effectuera après les deux mois de surveillance. *Validé lors du conseil du 17 novembre.*

RANDONNEE :

Topofiche : 160 topofiches de randonnée vendus cet été (autant de fiches individuelles).

Réseau de sentier : vérifié durant l'été. Il est proposé de prendre contact avec le Comité Départemental de Randonnée pour améliorer le balisage des GR. *Les secteurs à baliser sont en cours de ré-affectation à des baliseurs officiel ; la Fédération prend en compte notre offre dans le cadre de cette réflexion.*

Tour du Lac de Viam : une demande de subventions sera faite dans le cadre du Contrat de Parc sur la base du devis le plus élevé (devis allant de 4 850 euros à 13 470 euros)

A l'initiative du PNR, ce dernier a recruté une chargée de mission pour l'élaboration d'un circuit de découverte. Les Gens de Viam pourraient apporter une aide à la conception des supports sous réserve d'un engagement ferme de réaliser. La commission proposera au Conseil un engagement de principe dans la limite d'une enveloppe de 10 à 15 000 € (possibilité de subvention de 50% au minimum). *Validé lors du conseil.*

Opportunité CDDL : *une enveloppe de crédits CDDL n'ayant pas été consommée, il est apparu opportun au Conseil Communautaire de déposer une demande de financement général pour la valorisation des trois baignades (dossier « Tour du Lac », sentier d'interprétation et travaux de plage sur Viam, dossier travaux d'aménagement des tours de lac et de pose de mobilier sur Tarnac et Sornac).*

Rando contée : le projet sera réalisé à l'échelle de la Communauté et porté par l'OT de Bugeat. Le taux d'aides publiques devrait être de 75%.

PANNEAUX GRANITE :

Les 11 premiers panneaux sont à l'impression. La réalisation de deux autres panneaux sur Tarnac. Le retard dans la fabrication des socles en granite laisse envisager une pose au mois de novembre prochain *(pose peut-être décalée pour des raisons budgétaires).*

GUIDE D'ACCUEIL

Il regroupe l'ensemble des prestations touristiques du secteur.

COURSE D'ORIENTATION

Deux parcours : Bois de Chaleix (Bugeat) et Forêt de Mirambel (Saint-Rémy). Nous sommes en attente d'une réponse du PNR concernant des modalités d'octroi de subvention. *Une réorientation des demandes de subvention est en cours auprès du Conseil Général et de la Direction de la Jeunesse et des Sports.*

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Bilan des locations de canoës à Viam par l'association Voilco : satisfaction générale pour une première saison avec 400 clients. Les subventions de la Communauté de Communes et du Conseil Général permettent de couvrir les frais d'investissement et de fonctionnement. Re conduite de la prestation en 2010.

Ecole de musique : après un mois de fonctionnement, les effectifs sont en légère hausse sur l'antenne de Bugeat (cours de piano, guitare et solfège) mais en baisse sur celle de Sornac (seul le cours de piano est maintenu).

Politique d'aides aux associations en 2010 : il est proposé d'étudier le versement d'une aide aux associations Solidarité Millevalches et Appelboom sur présentation d'un bilan 2009 et d'un projet 2010. Les autres demandes seront étudiées au cas par cas pour des projets supra-communaux.

BILAN FINANCIER TOURISME 2009

DEPENSE	RECETTE
LES CARS : animateurs	
Salaires : 6 000 € <i>Prévu : 7 000 €</i>	Aide du Conseil Général sollicitée : 3 000 € <i>Prévu : 1 750 €</i>
LES CARS : spectacle	
TOTAL DEPENSE : 5458 € Cie du Grenier au Jardin : 4 380 € Hébergement : 767 € Imprimeur : 311 € <i>Prévu : 6 000 €</i>	TOTAL SUBVENTION (acquis) : 1 500 € Conseil Général : 500 € Conseil Régional : 750 € PNR : 250 €
FETE DES SOURCES	
TOTAL DEPENSE : 3123 € Accompagnement randonnée CPIE : 178 € Conférence Eau : 250 € Location exposition : 56 € Spectacle Giono : 955 € Spectacle Mouvance : 1 200 € Sacd : 114 € La Poste : 370 € <i>Prévu : 4 000 €</i>	Pas de subventions obtenues
RETROUVANCE	
TOTAL DEPENSE PREVISIONNEL : 297 000 euros H.T.	TOTAL SUBVENTION : 76% Etat (acquis) : 39% Conseil Général (acquis) : 15% Conseil Régional (en cours) : 22%
SURVEILLANCE DES BAINADES	
TOTAL DEPENSE : 22 200 euros SDIS : 14 200 euros Analyses : 2 000 euros Oxygène : 700 euros France Telecom : 800 euros Pharmacie : 300 euros Sable : 3 150 euros Maintenance des postes : 250 € Equipement des postes : 800 €	Transfert de charges des communes : 8 000 euros
AMENAGEMENT DU LAC DE VIAM	
Aménagement de la plage : 20 000 euros Accès au poste de secours : 4 536 euros	SUBVENTIONS EN COURS : Etat (23%) – 5 250 euros Conseil Général : ?
Tour du Lac : 5 à 13 000 euros PNR en cours	
PANNEAU GRANITE TOTAL Dépense : 26 160 euros Graphiste : 3 000 euros Imprimeur : 11 280 euros Socle : 11 880 euros	Conseil Général (30% - acquis) : 7 848 euros Etat (30 % - en cours) : 7 848 euros PNR ?
COURSE D'ORIENTATION Coût : 9 315 euros Aide du PNR - Conseil Général - DDJS en cours	
GUIDE D'ACCUEIL Coût : 1 835 euros Aide du Conseil Général (30%) : 550 euros	

OFFICES DE TOURISME OT de Bugeat : 8 092 € OT de Sornac : 4 790 € EDF Bugeat : en cours <i>Prévu : 15 000 €</i>	Transfert de charges des communes : 4 000 euros
SUBVENTION ET PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS Appelboom : 1 000 € Solidarité Millevaches : 1 000 € Voilco : 4 000 € Course d'Orientation : 2 000 € OT de Bugeat (rando contée) : 2 000 € Ecole de Musique : 18 162 €	